

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009

Réception par le Prefet : 28/09/2009

Publication : 02/10/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-12-6-6

Séance du vendredi 25 septembre 2009

PROGRAMME D'ANIMATION SUR LES DECHETS DES ENTREPRISES ARTISANALES PROGRAMME C862

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général modifiée par la délibération du Conseil Général du 26 mars 2009,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2008-5-6-3 du 11 et 12 décembre 2008 relative au budget primitif 2009 – Gestion des déchets et qualité de l'air (C06 et C07),
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 1^{er} juillet 2009
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- participe à ce dispositif pour les trois prochaines années, pour un montant d'aide global de 40 560 €, ce qui correspond à 1,20 poste d'animateur aidé au taux de 20 %. Cette aide sera respectivement de 13 520 € en 2009, de 13 520 € en 2010 et de 13 520 € en 2011, sous réserve de l'inscription de l'autorisation d'engager en DM2 et des crédits de paiement en 2010 et 2011. Les crédits nécessaires au titre de l'année 2009, soit 13 520 €, inscrits au programme C762, seront transférés dans le cadre de la DM2 au programme C862, chapitre 65 nature 6574 fonction 731 : ils se répartissent en 5.200 € pour l'UGA de COLMAR et 8 320 € pour l'UCA de MULHOUSE.

- approuve les conventions correspondantes avec l'UCA de MULHOUSE et l'UGA de COLMAR et autorise le Président à les signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions